

Réf: Dossier N° : 54042

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « PHOENIX NATURAL ENERGY »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, 10 BP 2020 ABJ 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PHOENIX NATURAL ENERGY » .

Objet: la conception et le déploiement des systèmes de production d'électricité à partir d'énergie renouvelable(solaire, éolienne, biomasse, géothermique, hydraulique)

Capital social: 3 000 000 F CFA divisé en Trois Cents (300) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires et en nature, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, 10 BP 2020 ABJ 10

GERANT: Monsieur COMLAN COCOU FIACRE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23920 du 10/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21149 du 10/09/2018

